Vol. XXXI — Saint-Boniface, Manitoba, 29 Octobre 1902. — No. 50

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$2.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 47, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE MANITOBA
CANADA.

Nos Affaires Municipales

24ème SEANCE (Spéciale)

Présents : Son Honneur le Maire Royal au fauteuil et Messieurs les cons. Gauvin, Turenne, Pelletier, Collin, Couture, Lavoie et Jean.

Le Greffier donne lecture de l'ordre de convocation et il déclare avoir transmis par la poste un avis régulier de la dite convocation à chacun des membres du conseil.

Le cons. Turenne présente alors le onzième rapport du comité des travaux publics qui se lit comme suit :

Votre Comité a l'honneur de faire rapport qu'il a reçu pour la construction de l'égout de la rue La Vérandrye trois soumissions, savoir :

J. A. Cusson, $8442,20, Dobson et Jackson, $8077,25, Cass et Couture, $6700,50.

Les soumissions ont été ouvertes lundi le 29 septembre dernier. Subséquemment, savoir ce jourd'hui 2 octobre MM. Cass et Couture ont demandé à amender leur soumission de manière à en porter le montant à $7493,50 et M. W. F. Lee a aussi produit une soumission aujourd'hui au montant de $6314,50. Nous sommes d'avis que la soumission de M. Lee étant arrivée trop tard, doit être écartée. Nous croyons aussi que vû les raisons données par MM. Cass et Couture l'amendement à leur soumission doit être accordé et nous recommandons que la dite soumission soit en conséquence acceptée telle qu'amendée pour $7493,50 comme étant la plus basse."

Ce rapport est adopté et la séance est ajournée à lundi le 6 octobre courant au lieu et à l'heure ordinaires.

Procès verbal de la 25ième séance tenue le 6 octobre.

Présents : Son Honneur le Maire au fauteuil, et MM. les cons. Turenne, Pelletier, Jean, Lavoie, Gauvin et Couture.

Les procès verbaux des vingt troisième et vingt quatrième séances sont lues et confirmées. Le cons. Turenne présente le douzième rapport du comité des travaux publics en ces termes :

" Votre Comité a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les soumissions faites pour les travaux de nivellement de la rue Marion. Trois soumissions ont été produites le 2 octobre courant, savoir : Gédéon Couture $593,50, J. D. McDougall $500,00, A. Waller et W. H. McKinney $350,00. Vû certaines informalitées, le Comité a décidé de n'accepter aucune de ces soumissions, et de prier les soumissionnaires d'en faire de nouvelles. En conséquence de nouvelles soumissions ont été demandées et une seule a été reçue, savoir celle de M. A. Waller pour $415,00. Votre comité recommande d'accorder cette soumission."

Ce rapport est adopté et la séance est levée.

A la séance régulière du Conseil qui devait avoir lieu le 13 octobre 1902, il n'y eut pas de quorum. Etaient présents : Son Honneur le Maire Royal et MM. les Cons. Turenne, Jean et Gauvin.

NEGLIGENCE INJUSTIFIABLE

Il a bien peu souci de sa santé, celui qui ne cherche pas à guérir sa bronchite avec le BAUME RHUMAL.

CHARBON

Aucune espèce de charbon mou n'est véritablement impropre aux usages domestiques. Dans le fait, on n'en brûle pas d'autre pour ainsi dire en Angleterre. Il est vrai que la construction des fourneaux de cuisine, dans ce pays, est quelque peu différente de celle de nos poëles américains construits pour brûler la houille sèche, ou charbon anthracite.

Le grand point est de se rappeler que la quantité considérable de gaz qui s'échappe de la houille grasse en s'enflammant exige de surveiller le tirage d'une façon précise ; il faut faire passer beaucoup plus d'air par la tirette supérieure qu'on en donne ordinairement pour l'anthracite (charbon dur). Ainsi, en renouvelant le feu du poêle de cuisine, il ne sera pas bon de remplir complètement le foyer de houille fraiche, le résultat serait un abaissement rapide de la température du fourneau qui ne se relèverait qu'avec l'embrasement complet de la nouvelle provision mise dans le poêle et le passage d'une notable quantité de gaz.

La meilleure méthode consisterait à renouveler fréquemment et par petites quantités à la fois la provision du foyer, en tenant la tirette inférieure plus fermée que quand on se sert du charbon dur, et en laissant la tirette supérieure constamment ouverte.

On se trouvera également bien de houille grasse pour brûler dans la fournaise, quand on aura appris à la conduire. Ne pas perdre de vue que la houille grasse brûle beaucoup plus vite que la houille sèche. Durant le jour cet inconvénient ne se fera pas sentir aussi désagréablement que la nuit, puisqu'il faut ranimer souvent le brasier avec une pelletée ou deux de houille fraiche. On aura la ressource de brûler de l'anthracite, la nuit, partout où l'on pourra s'en procurer suffisamment pour passer la période difficile.

Un des grands inconvénients de la houille grasse, offrant quelque danger, est la suie abondante qu'elle dispose dans les tuyaux et dont l'inflammabilité inquiètera peut-être les ménagères. Les étincelles s'échappant par la cheminée pourraint être dangereuses pour les toitures en bardeaux. Ces dangers disparaîtront si l'on a la précaution de ramoner les cheminées plus souvent, une fois tous les deux mois, par exemple, comme on le fait en Europe.

La rareté de l'anthracite, dit un autre confrère, par suite de la longue grève, a obligé beaucoup de gens à brûler du charbon mou dans leurs fournaises et leurs poêle de cuisine. Comme ils peuvent être forcés d'employer ce combustible, malgré ses inconvénients pendant quelque temps encore, parce que le prix du charbon sera nécessairement élevé, les renseignements suivants sur la manière dont on peut l'employer, avec le plus d'avantages, seront utiles :

A la porte de toute fournaise, il y a une petite coulisse pour admettre l'air audessus du feu et la plupart des poêles de cuisine maintenant en usage en ont une également. Quand on brûle ce charbon anthracite, on ouvre seulement cette coulisse que quand on veut éteindre le feu ou abaisser la température dans la maison. Avec le charbon mou il faut laisser la coulisse ouverte continuellement.

Le premier degré de la combustion du charbon mou est sa "carbonisation" qui exige plus d'air qu'il n'en peut passer à travers le combustible même à moins que cet air ne lui vienne du foyer, la meilleure chaleur du charbon n'est pas accaparée, les gaz s'échappant par la cheminée. Il pourrait arriver trop d'air au-dessus du feu pour une bonne combustion mais il est probable que le fait ne se produira pas si on ouvre uniquement la coulisse. Les ouvertures de tirage à la porte du cendrier ou au dessous du feu n'ont pas besoin d'être aussi largement, ni aussi longtemps ouvertes que si l'on brûlait de l'anthracite. En donnant autant de tirage, le bas, qu'on en donne pour l'anthracite, le charbon mou brûlerait trop vite et une grande partie de sa chaleur serait perdue.

On doit se rappeler également que la clef du tuyau qu'habituellement on tient partiellement fermée pendant les froids modérés en brûlant le charbon dur devra être maintenue presque complètement ouverte tout le temps pour donner libre passage à la fumée avec le charbon mou. Si pour le charbon dur on tisonne par le bas, c'est par le haut qu'on fera tomber le charbon mou.

Beaucoup de gens brûlent du charbon mou dans des grilles ouvertes ; si on peut obtenir le charbon en morceau de manière à éviter la poussière nuisible, on trouvera qu'il donne beaucoup de satisfaction. Il n'y a nul doute qu'on peut s'en servir avec des résultats vraiment satisfaisants dans les poêle et les fournaises si on sait l'employer convenablement.

L'IMPORTANCE DU SANG PUR

Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard rendent le sang pur et vigoureux. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez: LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal

IL FAUT LES DEUX

La foi sans le BAUME RHUMAL ne pourra pas vous guérir de votre enrouement.

Le Manitoba.

Mercredi, 29 Octobre 1902

Notes Politiques

Les évènements les plus importants en politique ne sont pas toujours les crises ministérielles Les grandes questions d'intérêt national ont assurément le pas sur les autres.

Néanmoins, ces crises ministérielles ont quelque-fois des relations si intimes avec les intérêts généraux du peuple qu'elles ont le privilège d'absorber à un haut degré l'attention publique.

Du reste, grâce à l'excitation qu'elles produisent, elles atteignent vite le sommet de toutes les préoccupations.

Il en est ainsi de la crise provoquée par la démission de M. Tarte.

***

Nous reproduisons plus loin les lettres échangées entre le premier ministre et M. Tarte.

Ce sont deux documents d'une importance considérable. Ils seront cités plus tard dans toutes les occurrences analogues. Ils peuvent être discutés. On peut s'étonner de la raideur de la lettre de Sir Wilfrid Laurier. Certains noteront le contraste qu'offre cette raideur avec le ton calme et dégagé de la missive de l'ex-ministre. Mais ce sont là des détails. Le fond de l'affaire, c'est l'énonciation de la doctrine constitutionnelle proclamée par M. Laurier touchant la nécessité de l'homogénéité du gouvernement sous le régime responsable.

***

Chaque ministre a certainement droit à ses opinions personnelles. Il peut les présenter et les discuter au sein du cabinet, et les y faire prévaloir s'il le peut.

Mais, devant le public, ces divergences d'opinion ne doivent point paraître ; à moins qu'elles ne soient suivies, comme dans le cas actuel, d'une démission.

C'est en vertu de ces principes que le peuple a le droit de rendre chaque ministre responsable des actes du cabinet.

Si chacun des membres de l'administration pouvait prôner ouvertement une politique différente de celle de ses collègues, ce ne serait plus le gouvernement responsable que nous aurions, mais un gouvernement de factions.

La responsabilité ministérielle exige donc que le cabinet présente au public un programme uniforme.

***

C'est, en somme, la doctrine que formule M. Laurier dans sa lettre.

Nous croyons qu'il a raison.

M. Tarte le pense aussi ! car, ce à quoi il s'objecte, ce n'est pas tant à cette doctrine qu'au demitour à droite que M. Laurier lui semble avoir fait.

" La politique que j'ai exposée " en votre absence, dit en substance M. Tarte, je l'ai exposée maintes fois en " votre présence, devant les " chambres et ailleurs. Vous ne " m'en avez jamais repris ; pourquoi me désavouez-vous aujourd'hui ? "

M. Tarte en reste-là, mais nous le soupçonnons fort d'être en mesure de nous donner la réponse.

Cette réponse, elle viendra quelque bon jour.

***

En dépit des bons souhaits qu'il fait pour ses collègues en partant, nous ne pouvons point ne pas observer que M. Tarte se prépare à la lutte.

Autrement, à quoi lui servirait cet achat de journaux ?

Il en avait déjà deux à Montréal, deux feuilles qui ne sont pas les dernières en influence. Il passe pour en avoir un autre à la capitale. Et le voici qui en achète un à Québec. A Montréal aussi, l'on dit qu'il veut mettre la main sur un autre organe. Dans Ontario même, il prendrait des arrangements pour n'être pas laissé en plan par la presse.

Cela n'indique point que M. Tarte entend rester spectateur platonique en face ou à côté de ses amis de la droite.

***

M. Tarte a, du reste, repris ostensiblement la plume à la *Patrie*. Dans les quelques articles qu'il y a publiés depuis sa démission, il ne se prive pas du plaisir de lancer des boules de neige à quelques uns de ses anciens collègues. Cela indique déjà que l'on est en froide saison. Pour peu que la température baisse encore, des bourrasques pourraient se produire, et les boules de neige se changer en glaçons !

***

En attendant, les rameurs vont leur train.

D'abord, il faut un successeur à M. Tarte dans le cabinet.

Sera-ce M. Préfontaine ou M. Brodeur ? M. le sénateur Dandurand où M. le sénateur Béique ?

Ni l'un ni l'autre de ces deux derniers, pensons-nous ; car, le ministère des Travaux Publics comporte une telle responsabilité financière que le titulaire doit être pris aux Communes, lesquelles ont, pratiquement, le contrôle exclusifdes dépenses publiques.

Nous risquons notre opinion : c'est M. Préfontaine qui sera appelé.

Nous le saurons peut-être ce soir ou demain.

***

Nous mettons à la suite sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes des opinions qui se sont produites à l'occasion de la démission de M. Tarte :

Le " Globe" démontre que M. Tarte a agi inconstitutionnellement, puis il ajoute, que son départ fait disparaître toute cause de dissensions dans le cabinet. Un ministre, dit-il, est tenu à l'obligation d'être prudent et réticent, ce que M. Tarte semble n'avoir jamais compris.

***

Le " Hamilton Spectator " dit que la démission de M Tarte doit être approuvée par tous ceux qui désirent le progrès de l'industrie canadienne. Et il ajoute : " Avec Tarte s'en va le progrès, la largeur d'idées, la force du cabinet Laurier."

***

Le " Hamilton Herald," indépenpant : " M. Tarte ne pouvant amener ses collègues à penser comme lui, il n'avait qu'à s'en aller. Dirons-nous que la gloire de M. Tarte disparait aussi ? Non. Le petit homme fera encore beaucoup de bruit avant que le rideau ne tombe sur sa carrière politique. Attendez que vous le voyiez l'année prochaine."

***

Le " World " de Toronto, ne s'occupe que des conséquences : " Que sera Québec sans M. Tarte dans le cabinet ? A notre avis, Sir W. Laurier y commande encore un vote solide avec ou sans M. Tarte, bien que si M. Tarte passait à l'opposition il pourrait miner beaucoup la suprématie de Sir Wilfrid.

***

De la " Gazette," journal conservateur :

"Cette lettre [celle de Mr Laurier] dénote un homme égoiste, fâché qu'on lui ait causé du désagrément sur un tel sujet. Elle contraste d'une manière défavorable avec celle que M. Tarte a écrite, offrant de rendre son portefeuille. Il est probable que jamais une lettre semblable n'a été écrite par un premier ministre à un membre de son cabinet. Elle fait naître l'idée que tout le regret qu'éprouvait son auteur en agissant comme il le faisait, provenait de l'effet qu'elle aurait sur son propre sort. Cet effet sera mauvais. Les ennemis de M. Tarte apprendront que le rejeter hors du cabinet, ce n'est ni le supprimer, ni imposer silence aux idées qu'il a énoncées.

"Il n'était pas seul, même parmi les libéraux, à préconiser des changements dans le tarif que l'intérêt du pays juge nécessaires.

Lettre de demission de l'Honorable M. Tarte

Voici la lettre de M Tarte à son chef, annonçant sa démission:

Bureau du Ministre des Travaux Publics, Toronto, 20 oct.

Le très Honorable Sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre, Ottawa.

Mon cher Sir Wilfrid,

Je crois qu'il est de mon devoir de placer ma démission entre vos mains et de vous demander d'être assez bon de la faire accepter par Son Excellence le Gouverneur Général.

Dans mon entrevue avec vous, vous m'avez fait sentir que je n'aurais pas dû parler comme je l'ai fait sur le tarif, que le gouvernement n'avait encore aucune politique fiscale arrêtée pour l'avenir, etc. Je ne discuterai pas avec vous à présent la question de savoir si j'avais droit ou si j'avais tort.

Vous êtes chef du gouvernement et votre opinion, quant à la légitimité de mon opinion, doit prévaloir.

Vous m'avez dit que mes discours vous ont causé de l'ennui. Je n'ai ni le droit ni le désir de vous embarrasser, ni vous ni le parti auquel j'appartiens depuis 1892. Mes vues sur le tarif vous sont bien connues. Je les ai souvent répétées publiquement devant vous et discutées privément avec vous.

Mon opinion est que l'intérêt du peuple exige de nous la révision immédiate du tarif de 1897, afin de donner plus de protection à nos industries, à nos cultivateurs, à nos ouvriers, et je ne puis rester muet. Je préfère, dans les circonstances, ma liberté d'action et de langage, au grand honneur d'être votre collègue. Avant de rompre les liens officiels qui m'unissent à vous, permettez-moi d'exprimer l'espoir que vous jouirez bientôt de votre santé d'autrefois. Vous m'obligeriez beaucoup en faisant part à mes collègues de mes meilleurs souhaits pour leur bien être et leur bonheur. Mes relations avec la plupart d'entre eux ont été des plus cordiales, j'espère qu'elles continueront à rester de même.

Croyez-moi, etc.,

J. I. TARTE.

Voici la réponse de Sir W. Laurier.

Ottawa, le 21 Octobre, 1902.

Mon cher Tarte,

Après vous avoir vu dimanche et vous avoir exprimé mon opinion bien arrêtée sur les conséquences de votre récente attitude mon premier devoir était de me rendre auprès de Son Excellence le gouverneur général et de l'informer que j'étais obligé de vous demander votre portefeuille. Après avoir vu son Excellence, j'ai dû faire part à mes collègues de l'entrevue que j'avais eue avec vous. En acceptant votre résignation, il est bon de préciser les points de dissidence entre nous. Pendant mon absence en Europe, sans me prévenir et sans accord préalable avec vos collègues vous avez commencé une campagne active en faveur d'une révision immédiate du tarif dans un sens protectionniste très élevé. Je regrette d'avoir eu à vous faire observer que cette attitude de votre part constitue une violation pourtant manifeste de votre devoir au gouvernement dont vous faisiez partie.

Je vous répète ici ce que je vous ai dit dimanche, que je ne veux discuter en ce moment ni la valeur ni l'opportunité de la théorie économique dont vous vous êtes fait le champion. Cette question, pour importante qu'elle soit, est primée par une considération de beaucoup plus importante. Si vous en étiez à la conclusion que l'intérêt du pays exigeait sans retard l'élévation des droits de douane, la première chose pour vous à faire, comme membre du gouvernement, avant de vous adresser au public, eut été de mettre vos vues devant vos collègues dans le but d'obtenir cette action unanime du cabinet qui est la base même du gouvernement responsable. Si vous n'aviez pu obtenir de vos collègues leur assentiment à l'orientation nouvelle que vous recommandiez, vous auriez eu à choisir, ou d'adopter leur manière de voir ou de vous séparer d'eux, et alors, pour la première fois, il vous eut été loisible de vous adresser au public. Telle était la conduite bien simple qui s'imposait à vous. Mais rester membre du gouvernement et préconiser en même temps une politique qui n'a pas encore été adoptée par le gouvernement, constitue une entrave au fonctionnement de notre système constitutionnel et implique une infraction à cette loyauté que tous ceux qui font partie de la même administration se doivent les uns aux autres et ont le droit d'attendre les uns des autres.

Je vous remercie des souhaits que vous formez pour l'amélioration de ma santé et je me ferai un devoir de transmettre à vos anciens collègues les vœux que vous exprimez pour leur prospérité et leur bonheur.

Croyez-moi bien

votre tout dévoué

WILFRID LAURIER,

A l'Honorable J. I. Tarte, Ottawa.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à six heures p m, lundi le 3 novembre 1902 pour la construction d'un école publique dans Norwood, Ville de St-Boniface.

Un chèque accepté de 5% du coût de la construction devra accompagner chaque soumission et être retenu ou forfait en cas de refus de signer le contrat ou terminés l'ouvrage.

Le plan et les spécifications pourront être vus et consultées chez J. A. Casson, Architecte, Ville de Saint-Boniface.

Aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

J. DESOURDIS

Secretaire.

District Scolaire de St. Boniface No. 1188

PERDU Un cheval gris fer celui qui le retrouvera on pourra indiquer [illegible] il est voudra le laisser savoir à M. [illegible] Gagné chef de police,

LES DOUKHOBORS

Tout près de 2000 Doukhobors ont quitté leurs villages et sont en route à la recherche de "la lumière."

Environ 1600 d'entre eux ont fait hier leur entrée dans Yorkton, T. N. O. y causant des alarmes sérieuses. Les officiers du gouvernement ont fait des efforts pour les interner dans les Bâtisses de l'immigration; les femmes après objection sont rentrées; les hommes ont refusé.

Belle immigration que celle-là.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Samedi jour de la Toussaint fête d'obligation.

Vente des bancs de la Cathédrale dimanche prochain.

—Les travaux de construction de l'Ecole Normale avancent rapidement.

—M. Chs Sauvé, de LaRochelle a été nommé à un emploi au bureau des Douanes.

—M. W. F. Lee a obtenu les contrats pour les canaux d'égouts sur les rues Aulneau et la Vérandrye. La soumission de M. Lee était la plus basse.

Le magasin Le Bazar sera fermé samedi le 1er nov.; mais vendredi soir le magasin restera ouvert jusqu'à 10 hrs p. m; une réduction de dix pour cent sera donnée à tout acheteur, vendredi soir, au Bazar, Rue Dumoulin Saint-Boniface.

—M et Mde Gédéon Couture ont eu la douleur de perdre leur fils âgé de 6 mois samedi dernier. L'enfant a été inhumé dimanche dernier. Un grand nombre de parents et d'amis accompagnaient le corbillard.

—Un deuxième assortiment de chapeaux d'automne est arrivé au Bazar, Rue Dumoulin, Saint-Boniface; ces prix sont pour convenir à toutes les bourses, et les chapeaux sont finis à la dernière mode; aussi, de bonne qualité. Toujours au Bazar.

La *Lumber Company*, du Portadu Rat, a décidé de construire un grand moulin à scie à Saint-Boniface, à peu près à l'endroit ou était autrefois les moulins de M. Hugh Sutherland. Les travaux sont commencées. Saint-Boniface doit s'en féliciter.

Dans le Monde Religieux

La Révérende Sœur Royal, depuis si longtemps dans le pays à été nommée mère-vicaire de sa communauté pour l'Ouest Canadien, avec résidence à Saint-Boniface.

LES LOUANGES D'UNE MERE

POUR LE REMEDE QUI A RESTAURE LA SANTE DE SA FILLE

ELLE AVAIT SOUFFERT DE GROS MAUX DE TETE, DE VOMISSEMENTS ET DE NERVOSITE EXTREME, ET CRAIGNAIT DE NE POUVOIR JAMAIS REVENIR A LA SANTE.

Chaque mère prudente veillera soigneusement sur la santé de sa jeune fille à l'époque où elle passe de l'état de fille à celui de femme. Cette période est la plus critique dans la vie d'une fille. C'est alors qu'elle devient pâle, aisément fatiguée et affectée de maux de tête sans cause apparente. Le sang devient pâle et aqueux, et à moins de prendre des mesures promptes pour lui rendre sa riche couleur rouge et vivifiante, l'anémie et peut-être la consomption, se déclareront. Les Pilules Roses du Dr Williams ont guéri plus de filles pâles, anémiques et qui se fatiguaient aisément que n'importe quel autre remède, et ses mères ne commettront pas d'erreur si elles insistent pour que leurs filles qui profitent prennent ces pilules de temps à autre. Mme P. Gage, une dame bien connue à Rowanton, Qué., raconte ce que ces pilules ont fait pour sa fille. Elle dit: "Ma fille, Catherine, âgée de quatorze ans, souffrait grandement de maux de tête, vomissements et nervosité. Elle était complètement épuisée au point que nous craignions qu'elle ne recouvrit jamais ses forces. Nous essayâmes plusieurs remèdes, mais ils semblaient ne lui faire aucun bien. Je songeai alors à lui faire essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et le résultat dépassa nos espérances les mieux fondées. Elle a complètement recouvré sa santé et ses forces et je serais très heureuse si l'expérience qu'elle a faite aidait d'autres filles malades à revenir à la santé."

Les Pilules Roses du Dr Williams font un sang riche, rouge, et donnent une nouvelle force avec chaque dose. Elles guérissent l'anémie, le mal de tête, la palpitation du cœur, le vertige et mettent l'éclat de la santé sur les joues pâles et jaunâtres. Ces pilules sont aussi un sûr remède contre les maux qui rendent misérable la vie de tant de femmes. Voyez à avoir les véritables avec le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People," sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste, à 50c la boite ou six boites pour $2.50 en s'adressant à la Dr Williams Co., Brockville, Ont.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

Des Octrois Gratuits de Terres (Free Homesteads)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

NAISSANCE

A Lebret, Assa. le 17 courant Madame F. X. A. Cospel, un fils.

Vous tous qui souffrez de dyspepsie

NE DESPEREZ PAS, CAR IL EXISTE UN REMEDE QUI VOUS GUERIRA D'UNE MANIERE PERMANENTE EN PURIFIANT VOTRE SANG ET EN RECONSTITUANE TOUT VOTRE SYSTEME

N'attendez pas trop longtemps car quand l'estomac est affecté et que la digestion est retardée les douleurs et les malaises s'en suivent et la Dyspepsie chronique se déclare avec son cortège de souffrances.

Lisez la lettre suivante que nous écrivait dernièrement M. L. H. Leblanc, de St. David.—Pendant quatre ans, la dyspepsie avait rendu son existence miserable, car il lui était impossible de jouir d'un seul repas sans endurer des souffrances atroces. Aujourd'hui, grâce aux PILULES DE LONGUE VIE du Chimiste Bonard, il jouit d'une santé parfaite, il a bon appétit, sa digestion se fait facilement et il n'éprouve plus de douleurs. Il est maintenant heureux et vous qui souffrez actuellement comme il a souffert vous pouvez obtenir la santé et le bonheur en suivant son exemple.



L.H. Le Blanc
ST. DAVID, YAMASKA, QUE.

St-David, Qué., 28 juin 1902.

La Compagnie Médicale Franco-Coloniale.

Messieurs,

Pendant quatre ans, j'ai été une victime de la dyspepsie, et cette terrible maladie rendait mon existance misérable, car il m'était impossible de prendre un seul repas sans endurer ensuite des douleurs atroces. J'étais obligé de ne prendre que des repas tres légers qui ne me soutenaient guère, et comme il me fallait travailler assez fort pour gagner ma vie, j'étais toujours faible, épuisé et souffrant.

Je consultai à différente époques quatre médecins aux Etats-Unis et deux au Canada. Je suivis leur traitement concienciéusement, mais toujours sans succès.

J'étais au désespoir, lorsque l'hiver dernier, ayant eu la bonne chance de lire une de vos annonces, je me décidai d'essayer vos Pilules de Longue Vie, et après en avoir employé 7 boîtes, je suis heureux de vous apprendre que je suis guéri complètement.

Je n'éprouve plus aucune difficulté à digérer ma nourriture, je mange ce que je veux et avec appétit, et je n'éprouve aucune douleur.

Le changement opéré dans mon état est tellement remarquabie que ceux qui m'ont connu pendant ma maladie ont de la peine à me reconnaître maintenant.

Je suis positif que vos PILULES DE LONGUE VIE sont le plus puissant et le meilleur spécifique contre les troubles de l'estomac qui ait jamais été offert au public et je ne cesserai de le recommander comme tel,

Je demeure, avec reconnaissance,

L. H. LEBLANC.

Nous avons reçu et nous recevons tous les jours des lettres semblables a celle que M. Leblanc, de personne qui ont fait usage des PILULES DE LONGUE VIE et nous comptons par milliers les lettres reconnaissantes de malades qui ont dû à leur emploi le recouvrement de leur santé.

Les PILULES DE LONGUE VIE sont un remède infaillible, qui, employé régulièrement et concienciéusement, assure un guérison prompte et permanente de toutes les maladies provenant de L'IMPURETE DU SANG, ainsi que de l'action défectueuse du FOIE, des ROGNONS et de L'ESTOMAC. Nos médecins spécialistes invitent cordialement toutes les personnes malades sans exception, d'aller les consulter à leur bureau, au No. 367 rue St. Denis. Les consultations se donnent de 1 à 3 heures et 6 à 8½ heures p. m. Les personnes qui demeurent trop loin ou qui sont trop malades pour se rendre, peuvent écrire et recevront par la la malle les mêmes conseils que si elles s'étaient presentées au bureau de CONSULTATIONS GRATUITES.

GRATIS Découpez et envoyez nous ce coupon avec un timbre de 2 cents.

LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE,
958 RUE SAINT-DENIS.

Messieurs,—Ci-inclus un timbre de 2 cents. Veuillez m'expédier une boite-échantillon de vos PILULES DE LONGUE VIE BONARD.

NOM..............................

ADRESSE..............................

Les PILULES DE LONGUE VIE se vendent partout à raison de 50 cents la boite, ou six boites pour $2.50. Sur réception du prix, nous les envoyons dans toutes les parties du monde. Pas de douane à payer. Insistez pour avoir les véritables Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et ne vous laissez pas convaincre de prendre autre chose qu'on dit être aussi bon. car il n'existe aucun remède aussi bon que LES PILULES DE LONGUE VIE.

Cie Medicale Franco-Coloniale

958 Rue St-Denis, Montreal.

UNE BELLE OCCASION!

D'AVOIR UNE MONTRE ET UNE CHAINE GRATUITEMENT. PAS D'ARGENT DEMANDÉ —CHAQUE HOMME, FEMME, JEUNE FILLE OU JEUNE GARCON A LA MEME CHANCE.

Afin de répandre les Pilules "English Toxin," du Dr. Arnold parmi les personnes souffrantes nous faisons l'offre généreuse que voici :

Si vous nous envoyez votre nom et votre adresse et agréez de vendre 12 boites des Pilules "English Toxin" du Dr Arnold à 25c. la boite nous vous donnerons gratuitement une belle montre et sa chaine, pour homme, ou dame, ou votre choix parmi des bijoux, joncs, violons, mandolines, services à thé, matinées en satin, camèras, etc. Rapelez-vous, que nous ne demandons pas d'argent avant que vous ayiez vendu les pilules et que vous n'avez à en vendre que 12 boites avant d'avoir les prix. Ceci est une offre venant d'une compagnie responsable et qui a déjà dépensé plusieurs milliers de piastres en prix de cette sorte dans toutes les parties du pays. Rappelez-vous aussi que les pilules du Dr Arnold sont un remède bien connu pour les reins, la vessie, la maladie de bright, la diabète, le rhumatisme les troubles nerveux, et autres désordres, et sont en vente par tous les pharmaciens de première classe et vendeurs de remèdes dans toutes les parties du monde Vous n'avez qu'à les montrer pour les vendre. Vous n'offrez pas une chose inconnue. Nos montres sont des montres ordinaires pour dames ou homme, métal nickele, avec jolie ornementation. Ces montres tiennent parfaitement le temps. Personne aura honte de les porter; montre envoyée gratuitement sur reçu de l'argent de 12 boite des pilules Toxin. Ecrivez immédiatement et soyez le premier dans votre localité à gagner cette montre aussitôt que nous recevrons votre adresse, nous vous enverrons douze boîtes de pilules avec notre catalogue illustré, ainsi qu'une jolie carte vous nommant notre agent. Encore une fois nous ne demandons pas d'argent avant que vous ayiez vendu les pilules. Nous défrayons toutes les dépenses et agissons ainsi pour annoncer nos pilules. Ne retardez pas mais écrivez de suite et gagnez ce beau cadeau avant les fêtes.

Adresse ARNOLD MEDECINE Co., Dept.125. 50 Adelaide St. East, Toronto Ont.

TROIS PETITS VERRES DE VIN ST MICHEL

Pris Chaque Jour rendent

La Force La Vigueur La Santé AUX MALADES LES PLUS PALES ET LES PLUS FAIBLES.

Il n'y a pas d'Anémie, pas de Faiblesse, pas de Débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce Tonique Reconstituant

BOIVIN, WILSON & CO. MONTREAL, CANADA. Seuls Agents pour l'Amérique du Nord,

En vente chez RICHARD & CIE, 365, rue Main, Winnipeg

JOSEPH LECOMTE

Notaire Public.

TERRES A VENDRE.

Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba.

Argent à Prêter.

367 Rue Main - Winnipeg

J. KERR & CO., SUCCESSEUR DE M. HUGHES & SON

DIRECTEUR DE FUNERAILLES ET EMBAUMEURS.

Gradué de l'Ecole des Embaumeurs de New York, M. Gaston Lauzandeau, un français très compétent est attaché à l'établissement depuis 9 ans et est à la disposition de notre clientèle à toutes heures.

140 Rue Princess

Téléphone 413 WINNIPEG

Etal de Poisson

Sachant que la propreté est cousine du bon dans le manger, nous invitons le public à venir visiter notre étal.

Nous avons en mains tous les poissons salé, fumé ou frais pêché à la côte. Crevettes, éperlans, doré, tout ce que vous voudrez.

Nous avons aussi du poisson en conserves. Les meilleures marques.

WINNIPEG FISH CO'Y.,

259 Avenue du Portage. Tel. 1480.

Dr J. H. O. LAMBERT

Saint-Boniface.

HEURES DE BUREAU.—8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 à 8 p.m. Hôpital de St-Boniface, de 9 à 11.30 a.m. Winnipeg : bureau au-dessus du magasin de M. C. A. Gareau, & Co.,354, rue Main; heures de bureau : 3 à 5 p.m., tous les jours excepté le dimanche—'Phone 1245

AVEZ-VOUS DEJA ORDONNE ?

UNE CAISSE DE NOTRE ALE

C'est une boisson légère bonne à boire et belle à voir; la demande en augmente tous les jours.

Faite avec drèche pure, (residu de l'orge. Bien travaillée dans des chambres de maturation; superbe boisson de table; absolument pure. Essayez-la !

Adressez-vous aux Redwood Factories.

EDWARD L. DREWRY

Manufacturier et Importateur.

22-6.98 WINNIPEG.

VOICI

Le moment de songer à l'avenir et s'y préparer en suivant les cours du BUSINESS COLLEGE De Winnipeg

Les anciens élèves occupent tous des positions d'avenir à Winnipeg et dans les villes de la Province.

Ecrivez pour avoir nos livrets de temoignages.

Des circulaires sont envoyées sans frais sur demande adressée à

G. W. DONALD, SECRETAIRE

LES NOUVELLES VOITURES

QUE M. DENIS D'AOUST De Winnipeg circulent sont sans contredit les plus belles de la Cité. Service de 1ère classe. 174 et 176 rue McDermott-Est. Tél. 141

BOMBONS PURS

Bombons comme les aiment les vieux et les jeunes. Quand vous achetez bombons et chocolats, choisissez les meilleurs. Certains bombons peuvent nuire à la santé Nous n'en faisons que des bons sous tous rapports. En gros et en détail, demandez nos Butter-cups.

Bombons frais tous les jours.

W. J. BOYD,

422 Rue Principale - - Bloc McIntyre

579 RUE PRINCIPALE

COIN DE L'AV. DU PACIFIQUE

CARSLEY & CO.

344 RUE PRINCIPALE

Vente speciale de Cashmeres et Flanellettes

Nous venons de recevoir des manufactures cinq caisses de flanellettes et Cashmeres.

Cashmeres pour blouses, robes d'enfant, etc., 10c. la verge.

La plus belle qualité de Casmeretto Anglais,

Grande variété de patrons, 15c la verge.

Une grande variété de Flanellettes de 5c. à 20c. la verge.

CARSLEY & CO..

344, Rue Principale

WINNIPEG

ROBINSON & CIE LTD

Les meilleurs comestibles sont vendu ici à un prix moins cher qu'ailleurs. Et tout est de choix. Voici pour aujourd'hui et demain :

GELÉE 35c.

5 lbs en conserves, 35c.

FÈVES.

Trois conserves fèves françaises, 25c.

HALIBUT.

Frais ou fumé, trois boites pour 25c.

POUDRE A GELÉE.

Trois paquets pour 25c.

SAVON

Douze tablettes, Castille importé. 25c.

MARINADES

Deux bouteilles 25c.

Biscuits boites de 2½lbs; biscuits au soda. 15c.

Robinson & Cie Ltd.

400-402 Rue Main.

Huile Eureka POUR Harnais

A vendre partout en boîtes de toutes grandeurs. Fabriquée par la Imperial Oil Company

TAPISSERIES

Matelas confectionnés Meubles réparés, tapis nettoyés et posés

Déménagement de meubles et pianos.

RICHARDSON,

TEL. 128, - - FORT STREET,

Pres de la rue Ste-Marie WINNIPEG

Clark Bros & Hughes,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Embaumeurs, etc.

M. HENRI PÉLISSIER ayant pris un intérêt dans cet établissement, invite la clientèle canadienne-française à s'adresser à cette maison—seul établissement catholique de ce genre dans la Province. Ouvert le jour et la nuit—Service prompt et attentif.

186 RUE JAMES E. Tél 1239

WINNIPEG

C. P. BANNING, D.D.S., L.D.S.

DENTISTE.

Chambre 204 Block McIntyre

TEL 110. - - WINNIPEG.

WAGNORN'S GUIDE ON TRAINS AT BOOKSTORES 5c

AVANTAGE

Sans precedent

Au Magasin Departemental de COLLIN & CO. SAINT-BONIFACE,

Marchandises Sèches, Hardes faites Chaussures, Vaisselle, vendue à 40 pour cent de reduction.

Aussi l'assortiment le plus considérable de St. Boniface en épiceries; voir nos prix.

25 lbs de sucre jaune pour $1.00.

22 lbs de sucre granulé pour $1.00.

Fleur Strong Baker, O'Gilvie, $1.75.

Au comptant et pour un mois seulement.

A vendre un magnifique moulin à coudre à moitié prix.

COLLIN & CIE

Photographies

Les plus jolies, les plus artistiques de tout Winnipeg — les Meilleur Marche aussi, ce qui est des plus importants ! ! ! Tous les prix pour satisfaire toutes les bourses $1.25, 1.50, 2.00, 2.50, 2.75 3.00, 3.50, 4.00, 4.50, 5.00. Dimensions ordinaires

BELL Photo Studio

207, PACIFIC AVE.,

COIN NORD MAIN ST. WINNIPEG.

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

L. DE GALENBERT PROP

CANADIAN NORTHERN

Canadian Northern Ry;

BILLETS POUR

LES CHEMINS DE FER

LES LACS,

L'OCEAN,

Pour tous les points ;

Taux réduits ; choix des routes.

Pour la réserve des places dans les chars-dortoir ou les cabines des vaisseaux et pour toute autre information, concernant les voyages, consultez les agents du Canadian Northern.

GEO. H. SHAW,

Gérant du trafic.

JEHAN DE FROMENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE,

JUGE DE PAIX.

Argent a Preter sur Hypotheques

Notre-Dame de Lourdes, Man.

24 4-01

ALLEN'S LUNG BALSAM BAUME D'ALLEN Guerit les Rhumes, Toux Croup, Bronchites Profondement Enracines GRANDES BOUTEILLES $1.00 MOYENNES 50c BOUTEILLES D'ESSAI 25c

Banques mal gardees

DEUX ANECDOTES

Un voleur ingénieux, à New-York, ayant découvert un moyen de s'introduire dans les caves de la Banque principale, alla trouver le gouverneur de celle-ci et lui tint à peu près ce langage :

—Monsieur le gouverneur, je serai à telle heure, dans telle cave de votre Banque, en train de fracturer tel coffre-fort. Si vous m'y trouvez, vous me donnerez tant, et je vous livrerai mon projet d'effraction ; si je n'y suis pas, vous livrerez mon signalement à la police.

Le gouverneur accepta, paya la somme demandée et prit les dispositions nécessaires pour empêcher d'autres voleurs de suivre le même chemin.

On raconte, d'autres parts, qu'un égoutier vint trouver un jour les régents de la Banque d'Angleterre, et leur dit :

—Fermez vos portes, mettez-y des gardiens, je me fais fort de m'introduire dans vos caves, sans que jamais ensuite vous puissiez savoir par quel chemin.

On pensait avoir affaire à un fou. On n'en fit pas moins l'expérience. Et les portes ayant été rouvertes, on trouva notre homme installé au milieu de l'or et de l'argent que renfermaient les caves. Grosse inquiétude des régents, qui firent vainement une enquête et interrogèrent l'individu sans résultat.

—Ne révélez à personne votre secret, pas même à nous, dirent-ils à l'égoutier. En retour, nous vous ferons une pension qui, pour vous, sera une fortune. Cette pension cesserait le jour où vous auriez parlé......

L'égoutier accepta. Ses goûts étaient modestes. Il vécut en bon bourgeois et mourut en emportant son secret.

Toutes les affections bronchiales, toux et rhumes sont promptement guéries par Pyny-Balsam. Il est sans égal. Il agit promptement, calme et guérit. Fabriqué par les propriétaires de Perry Davis' Pain Killer 1

EFFICACITE RECONNUE

Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard sont le remède le plus efficace et le moins coûteux. Echantillon sur réception de 2c. Adressez: la CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

FEUILLETON DU MANITOBA.

QUELQUES CHAPITRES

Du II Vol.

DE L'HISTOIRE DE L'OUEST CANADIEN

PAR

L'abbe G. Dugas, Ptre

No 13

CHAPITRE III, DE 1825 A 1830. L'INONDATION

(*Suite*)

En 1835 la Compagnie de la Baie d'Hudson acheta pour la somme de 82 mille louis sterlings tout le territoire qui avait, en 1811, été concédé à Lord Selkirk, et devint ainsi propriétaire de tout le fond de la Colonie. Cette acquisition lui donna le contrôle sur toutes les terres et le gouvernement du pays.

Toutes ces dépenses exorbitantes dont s'étaient jusqu'ici chargée la Compagnie pour introduire à la Rivière Rouge differentes industries n'avaient pas changé la condition des métis ni beaucoup même celle des écossais. Ceux-ci étaient de laborieux fermiers cultivant selon leurs ressources et selon ce que l'expérience leur avait enseigné ; les autres, les métis canadiens-français, quoique établis sur des terres et groupés dans les missions de Saint-Boniface et de Saint-François-Xavier, continuaient à s'adonner à la chasse au buffalo et aux animaux à belles fourrures. Ils ne pouvaient vendre leurs pelleteries qu'au magasin de la Compagnie, où ils recevaient en échange des marchandises. Avant 1835, on ne se servait pas d'argent pour le trafic des fourrures entre la Compagnie et les traiteurs métis et indiens.

Voici comment se faisait ce commerce de traite.

Les chasseurs n'avaient ni le droit de vendre le produit de leur chasse à des étrangers, ni celui d'en fixer le prix. La compagnie qui vendait ses marchandises au prix qu'elle voulait, fixait aussi elle-même le prix de chaque espèce de fourrure. La peau de castor servait d'étalon à la valeur des autres fourrures.

Une peau de castor, par convention, se nommait, *un pelu*. La peau d'un animal qui avait la moitié moins de valeur que celle du castor était appelée, un demi pelu, et il en fallait deux pour égaler celle d'un castor.

Au magasin de la compagnie un commis comptait les peaux et lui disait ; vous avez tant de pelus, 500 ou 600. Maintenant, si une verge de drap valait *six pelus*, le chasseur donnait douze pelus pour deux verges. Un gallon de rhum était pareillement coté pour tant de pelus. Jamais il n'était question à la Compagnie de payer un sou en argent pour des pelleteries ; c'est ce qu'on appelait *la traite*. C'est-à-dire, échange de fourrures pour des marchandises.

Les profits des chasseurs dans ces marchés étaient minces, cependant, ils étaient encore passables comparativement à ceux des indiens qui étaient littéralement écorchés sans pitié.

Voici dans le principe la différence que mettait la Compagnie entre un traiteur blanc et un indien. Une peau payée vingt shelings à un métis français n'était payée qu'un schelling au sauvage.

"Quand un blanc, dit l'historien Gunn, apportait au fort une peau de castor, ou son équivalent en d'autres fourrures, il ne recevait pas d'argent, mais on lui donnait pour vingt schellings de marchandises, tandis que l'indien pour le même article ne recevait qu'un scheling." (Manitoba history, page 253. Gunn).

Pour améliorer un peu leur sort les sauvages firent leurs échanges avec les métis qui, par ce moyen, pouvaient les favoriser plus que la Compagnie et en même temps y trouver un petit profit. Mais la Compagnie ne l'entendait pas ainsi ; à cheval sur son grand monopole elle voulut que toutes les pelleteries arrivassent à ses magasins en ligne directe et non par seconde main. Vendre une peau de castor ou de loutre à d'autres qu'à la Compagnie était un crime digne de la prison. On ne se fait pas une idée aujourd'hui de l'acharnement qu'elle mettait à défendre son privilège de la traite. Elle fit publier un ordre par tout le pays défendant à tout traiteur blanc de traiter des fourrures avec les indiens sous peine de voir toutes ses pelleteries confisquées et le traiteur emprisonné. Elle nomma pour faire exécuter cet ordre, des constables et les envoya, armés, visiter les maisons soupçonnées de contenir des fourrures achetées des sauvages.

Il est regrettable d'avoir à constater que dans l'exécution de leur mandat ces constables, par excès de zèle pour la défense des droits de la Compagnie, commirent des actes révoltants, qui furent plus tard la cause de la perte de ces mêmes droits.

Le récit de quelques faits fera mieux comprendre ce que ces procédés avaient d'odieux pour les pauvres sauvages et les métis.

En l'année 1828, un canadien du nom de Régis Larence fut accusé d'avoir en sa possession un lot de pelleteries achetées des indiens, contrairement aux ordres exprès publiés par la Compagnie. Aussitôt le gardien du fort Garry s'empresse d'envoyer chez Larence des hommes armés pour saisir les pelleteries et les apporter aux magasin de la compagnie.

Comme Larence était absent et que sa maison était fermée à clef, les constables brisèrent les portes avec des barres de fer et s'emparèrent de toutes les pelleteries qu'ils y trouvèrent sans s'inquiéter de quelle provenance elles étaient. Larence en fut quitte pour réparer ses portes brisées et la perte totale de ses pelleteries. Plusieurs autres blancs furent traités de la même manière.

Mais ce qui révolta le plus le sentiment public, ce fut le traitement odieux infligé à deux pauvres canadiens dont l'un était aveugle et tous les deux dans la détresse. Après l'inondation de 1826 ils étaient allés s'établir sur les bords du grand lac Manitoba pour y vivre de chasse et de pêche. Or au mois de février 1828, les officiers de la Compagnie ayant appris que ces deux hommes avaient dans leur maison des fourrures achetées des indiens, y envoyèrent comme chez Larence des hommes armés qui s'en emparèrent et brulèrent leur maison comme châtiment du crime d'avoir fait la traite avec les sauvages; puis, comme si cette vengeance ne suffisait pas ils brisèrent leurs filets à poissons, seuls moyens de subsistance qui restaient à ces malheureux durant l'hiver.

Un italien, ferblantier ayant, échangé avec les sauvages quelques chaudières pour des pelleteries fut mis en prison et renvoyé en Europe par la route de la Baie d'Hudson. (1)

Voilà jusqu'à quel point s'oublient des hommes, bons citoyens d'ailleurs, quand ils se laissent dominer par l'amour effréné du lucre et l'ambition de faire fortune.

On comprend que sous un tel système les richesses naturelles que renfermait ce pays n'étaient pas d'un grand secours à ses habitants, qui ne pouvaient les exploiter qu'au profit de la Compagnie. La situation s'améliora un peu après 1835, mais, sous ce rapport, elle ne fut complètement changée qu'en 1848, comme nous le verrons plus loin, quand les métis se soulevèrent et firent proclamer la liberté de la traite.

(*A suivre*)

(1) Tous ces faits sont rapportés par l'historien Gunn, dans son histoire de Manitoba, page 255 et 56.

ERREUR GRAVE

Ne vous laissez pas influencer dans le choix du remède à prendre pour vous guérir. Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard sont reconnues dans le monde entier. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez : LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

En corrompant les nerfs avec de l'opium vous arrêterez peut-être une toux mais l'inflammation ira de mal en pis. Allen's Lung Balsam (Baume d'Allen) qui ne contient pas d'opium, atteint le germe de la maladie et guérit les affections fortement enracinées de la gorge et des poumons.

Si vous voulez...

AVOIR Une personne capable et de confiance } EN France

Pour vous représenter, même en EUROPE mais dont la représentation générale serait) à Paris.)

Nous connaissons et nous recommandons particulièrement M. Basté, No. 15 Rue du Cardinal Lemoine à Paris, qui désire représenter une puissante Maison du Canada ou des Etats-Unis. Nous engageons vivement les personnes qui desireraient développer leurs affaires en France, même en Europe d'écrire directement à l'adresse indiquée, en faisant connaître leurs conditions générales, tant sur la question commerciale que sur la question pécuniaire. Nous ajoutons qu'étant données les grandes connaissances de M. Basté en matières commerciales, la Maison qui lui confierait sa représentation générale, trouverait en lui, non seulement un homme honnête, actif et sérieux, mais aussi, un fondé de pouvoirs appréciable qui mènerait à bien et à la satisfaction de celui qui l'emploierait, la charge qui lui serait confiée. 24-4-0

VITE

Si votre enfant a la coqueluche, soignez-le avec du BAUME RHUMAL qui arrêtera les quintes si douloureuses pour le bébé et pour sa pauvre mère qui le voit et le sent souffrir.